



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure*

## AUDELMAR HOLDING – Constitution de société

Référence : L008105

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 18 février 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

**AVIS DE CONSTITUTION** Aux termes d'un acte sous seing privé signé par voie électronique en date du 11 février 2022, il a été constitué une Société de participations financières de profession libérale de Notaire sous forme de société par actions simplifiée dont les caractéristiques sont les suivantes : DÉNOMINATION SOCIALE : **AUDELMAR HOLDING** CAPITAL : 1 500 euros SIÈGE SOCIAL : CESSON-SEVIGNE (35510) – 6 rue des Grandes Mottes OBJET : – la prise de participations et d'intérêts, la détention de parts ou actions dans des Sociétés d'Exercice Libéral, des sociétés commerciales et groupements de droit étrangers ayant pour objet l'exercice de la profession de Notaires ; – toute autre activité destinée exclusivement aux Sociétés ou aux groupements dont elle détient des participations ; – l'acquisition, la construction, l'amélioration, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, des biens dans lesquels les sociétés dont elle détient des participations exercent leur activité ; – la prise de participations et la gestion de celles-ci dans toutes sociétés immobilières détenant les biens dans lesquels les sociétés dont elle détient des participations exercent leur activité ; – et plus généralement toutes opérations de quelque nature que ce soit, juridique, économique et financière se rattachant à l'objet sus indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son extension ou son développement. DURÉE : 99 ans EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque associé dispose d'un nombre de voix équivalent au nombre d'actions qu'il détient. TRANSMISSION D' ACTIONS : Les transferts d'actions entre associés sont libres si la société ne comporte que deux associés. Les autres transferts d'actions sont soumis à l'agrément préalable de la collectivité des associés. PRÉSIDENTE : Madame Aude LEFEUVRE, demeurant à CESSON-SEVIGNE (35510) – 6 rue des Grandes Mottes, a été nommée Présidente de la société pour une durée indéterminée. La société sera immatriculée au R.C.S. de RENNES. Pour avis

## JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

---

[Consulter cette annonce en ligne](#)